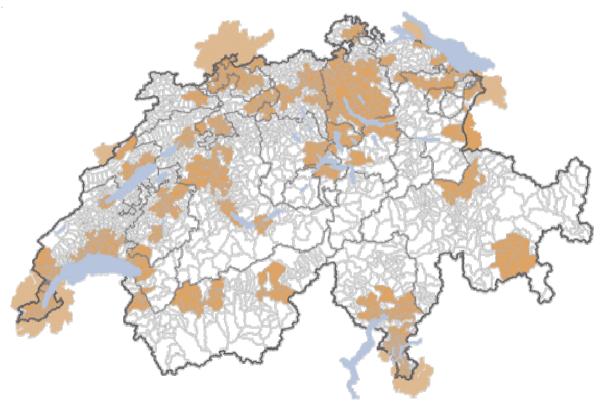


Une Suisse urbaine

75% de la population suisse vit

dans les villes et les agglomérations



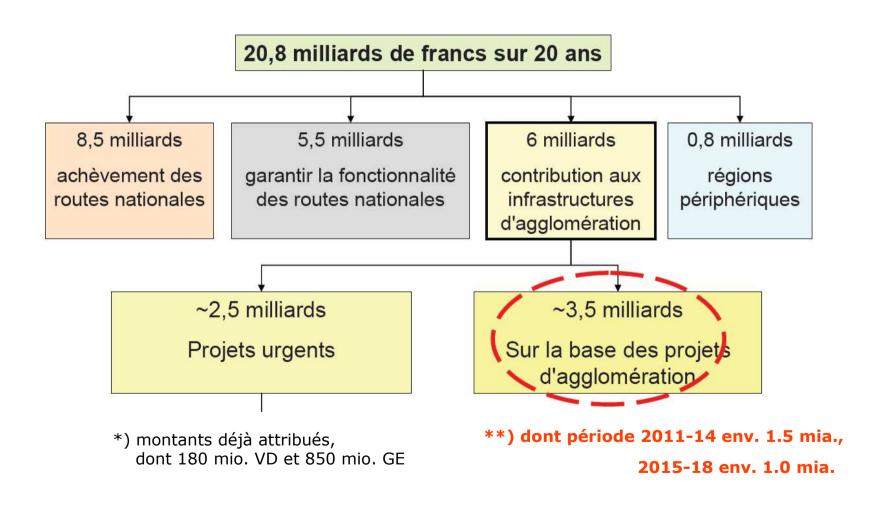
Objectifs de la politique fédérale des agglomérations

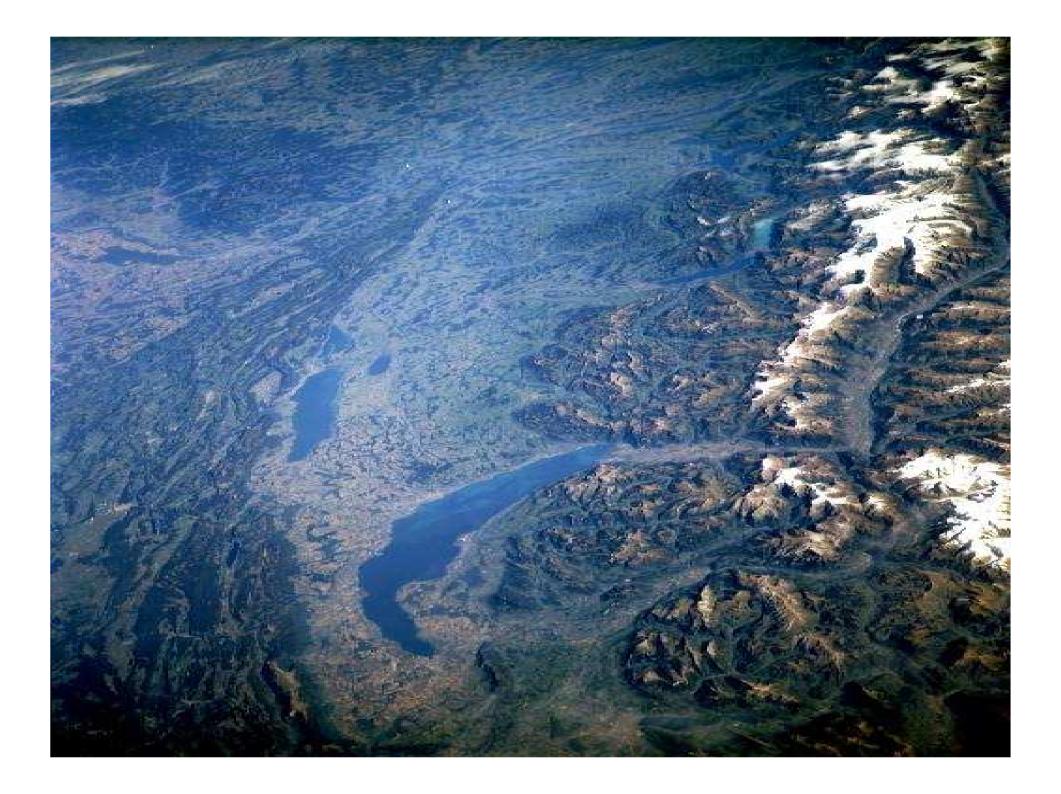
- Contribuer au développement durable de l'espace urbain de la Suisse
- Garantir l'attractivité économique et la qualité de vie élevée
- Maintenir le réseau de petites, moyennes et grandes villes et d'agglomérations
- Contribuer à limiter l'extension territoriale des agglomérations, favoriser l'urbanisation vers l'intérieur et structurer les zones urbaines



Coordonner transports et urbanisation

Le fonds d'infrastructure de la CH





Programme de législature et Plan directeur cantonal

Mesure phare

Mettre en œuvre le Plan directeur cantonal, en particulier développer les infrastructures de transport et les projets d'agglomération

- Plan directeur cantonal, le Canton:
 - sensibilise les communes, les régions et la population aux enjeux des agglomérations
 - assure la cohérence entre les projets d'agglomération et les autres éléments de la stratégie cantonale d'agglomération.
 - est une force de proposition pour répondre aux exigences de la politique fédérale des agglomérations et définit les règles au niveau spatial et institutionnel.
 - élabore des projets de territoire à l'échelle des agglomérations vaudoises en partenariat avec les communes et régions concernées.
 - Les projets sont intégrés au PDCn au moyen de fiches régionales

Les projets vaudois

AggloY

30'000 HAB 14'000 EMP

- + 10'000 HAB
- + 6'000 EMP

PALM

258'000 HAB 160'000 EMP

- + 40'000 HAB
- + 30'000 EMP

PAFVG

860'000 HAB 403'000 EMP

- + 200'000 HAB
- + 100'000 EMP



RIVELAC

- 88'000 HAB 37'000 EMP
- + 18'000 HAB
- + 9'000 EMP

CHABLAIS AGGLO

45'000 HAB 17'000 EMP

- + 14'000 HAB
- + 7'000 EMP

Agglomération Rivelac



- 15 communes
- 88'000 habitants
- 37'000 emplois

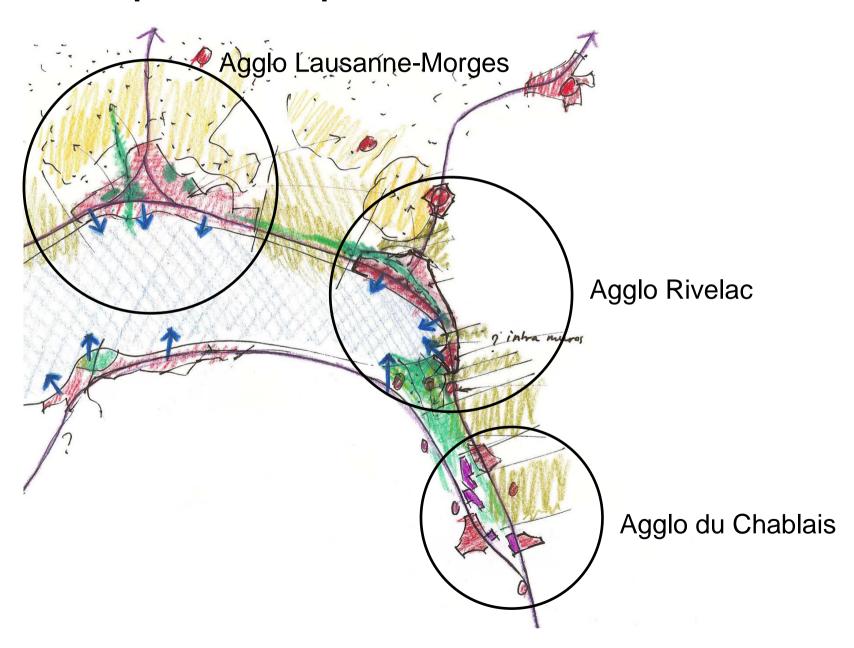


Objectif à 2030 :

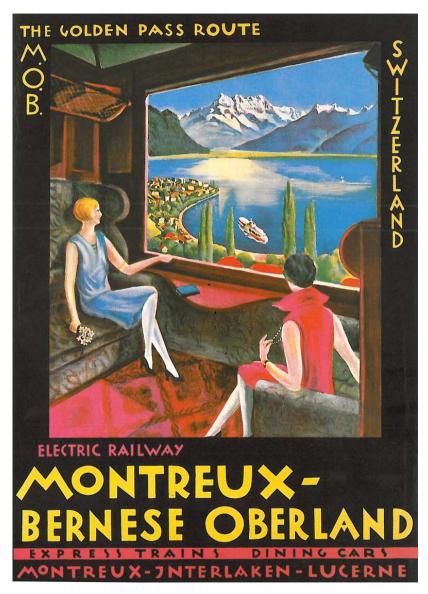
- +18'000 habitants
- + 9'000 emplois



L'agglomération Rivelac dans le contexte de la métropole lémanique



Quelle identité pour l'agglomération?



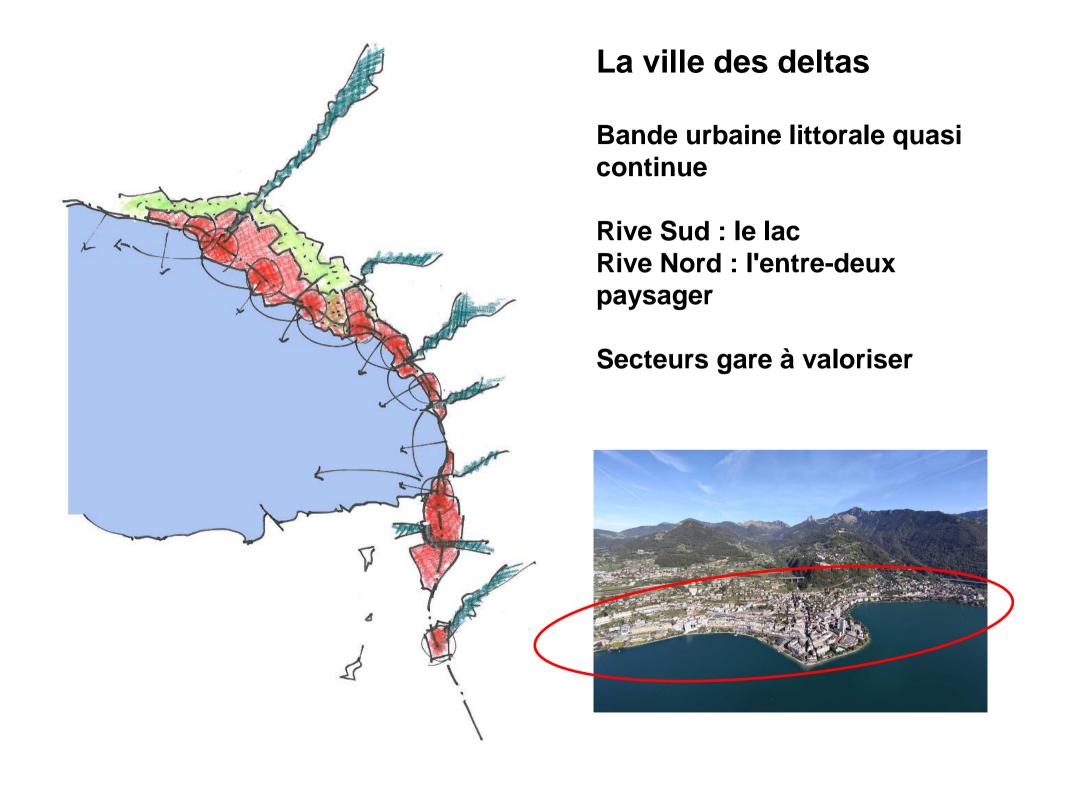
Paysage de renommée internationale

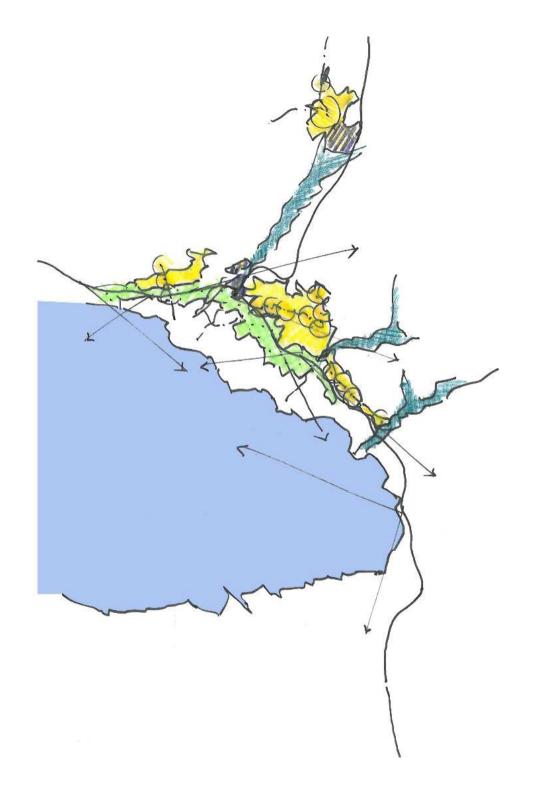


Mitage du territoire



Dominance routière dans le paysage





Les villages des coteaux

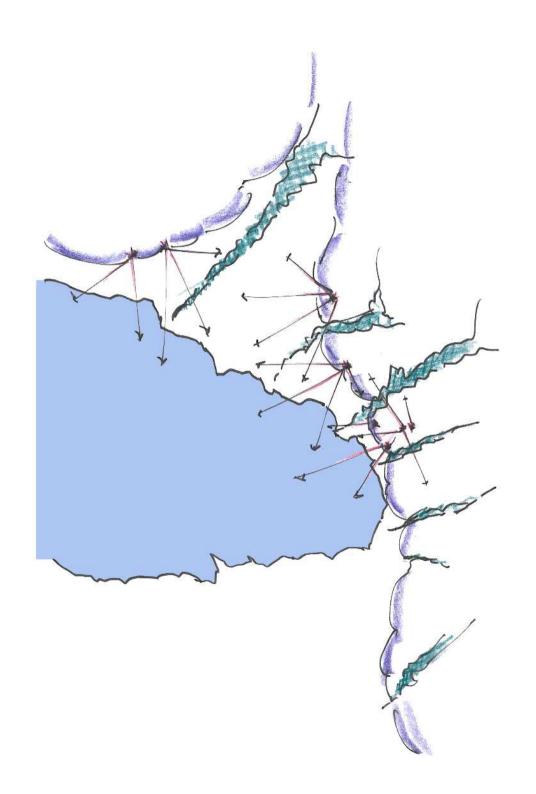
Urbanisation quasi continue au Nord de l'entre-deux paysager et de l'autoroute

Satellite de Châtel-St-Denis

Limites urbaines à clarifier

Chemins de fer de montagne et funiculaires à valoriser



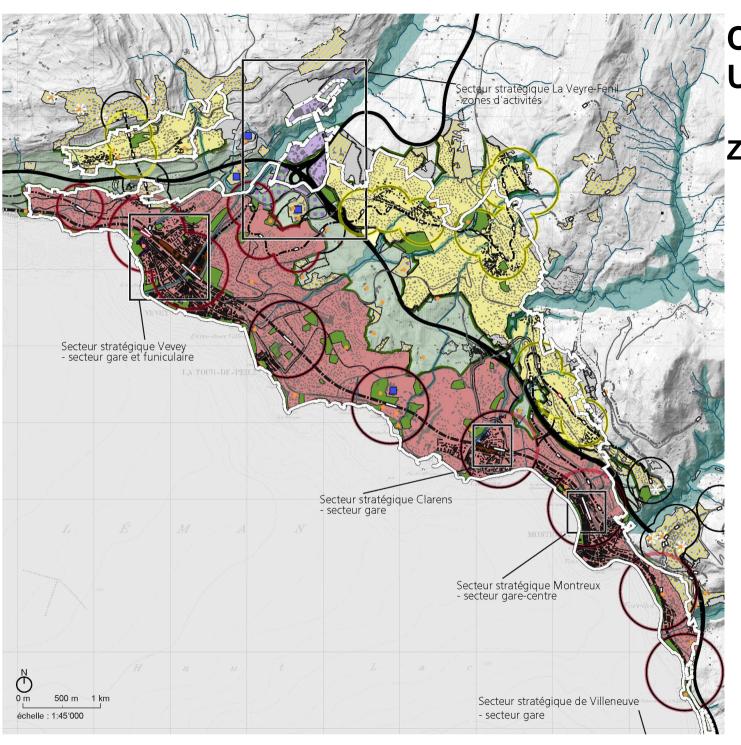


Les nids d'aigle

Mise en valeur des éléments patrimoniaux

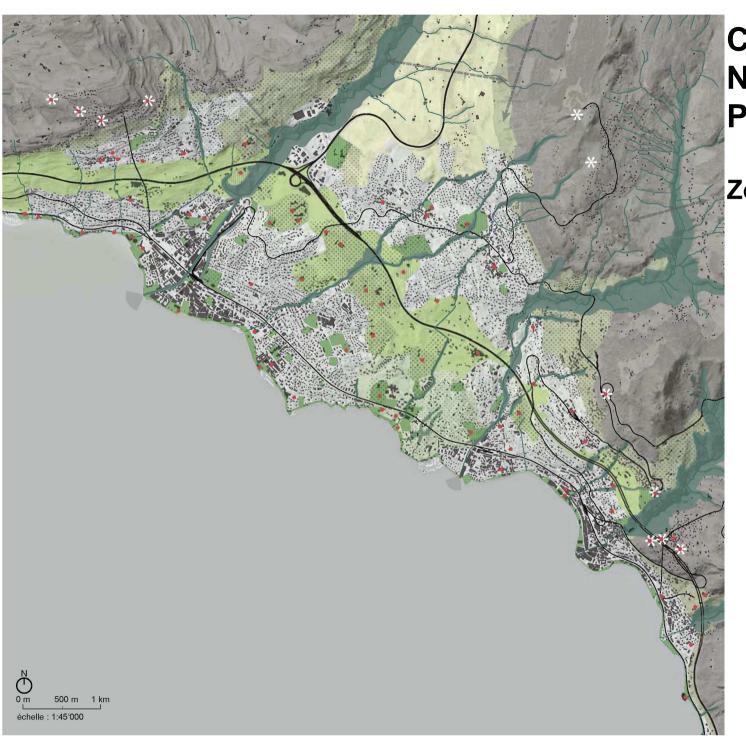
Valorisation des chemins de fer et des funiculaire pour le tourisme / les loisirs





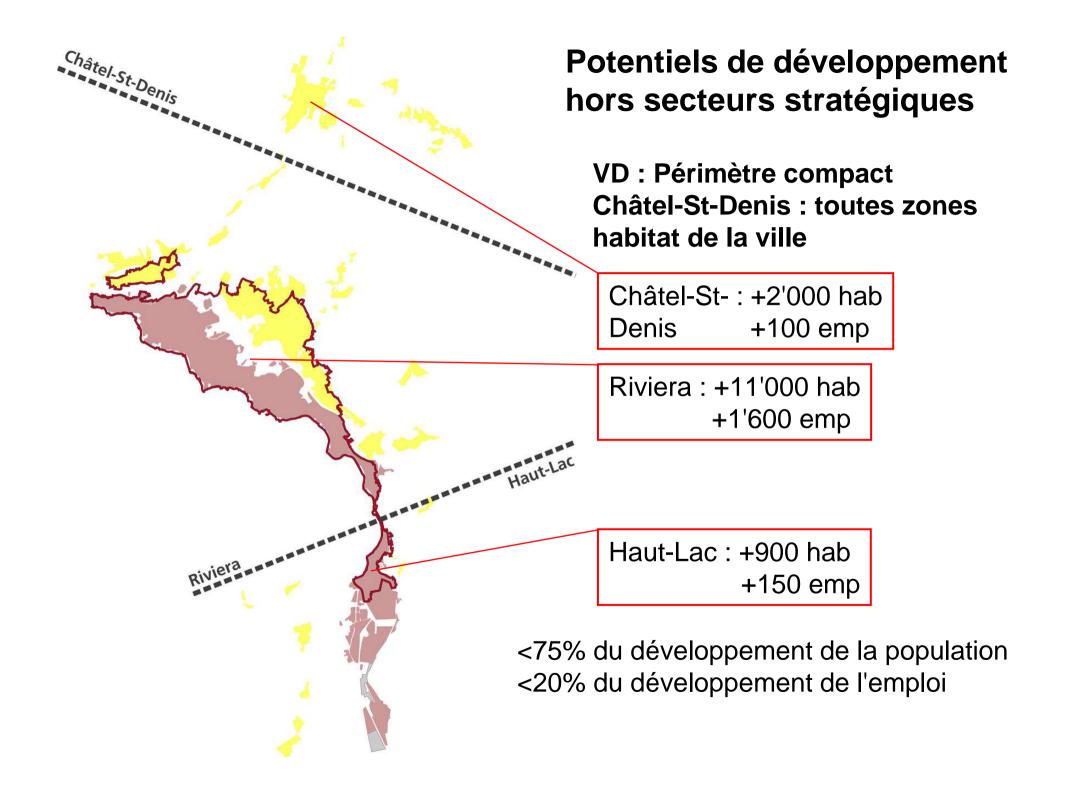
Concept Urbanisation

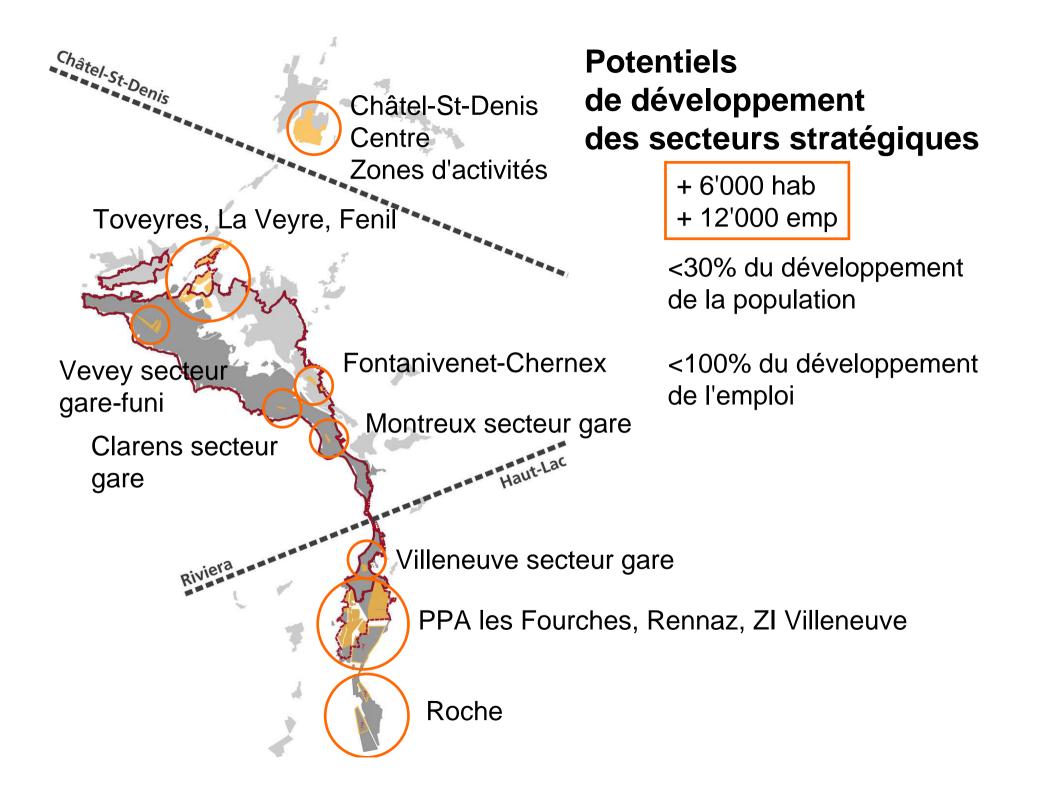
Zoom Riviera

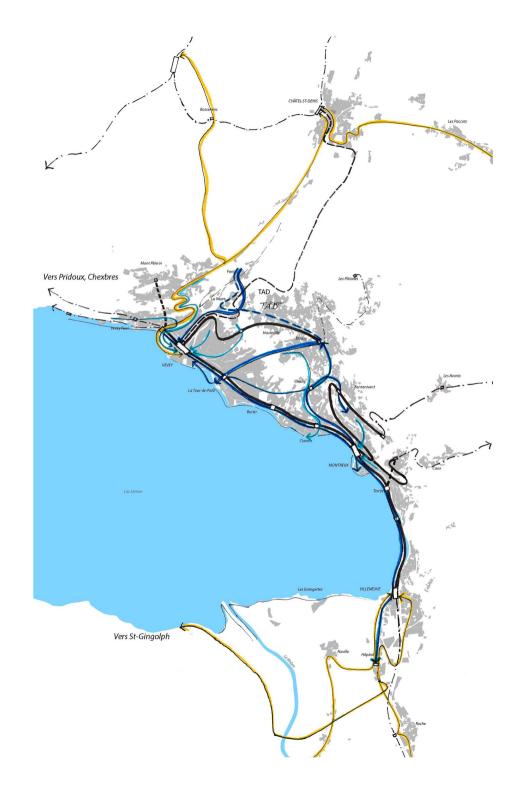


Concept Nature / Paysage

Zoom Riviera







Transports publics (TP)

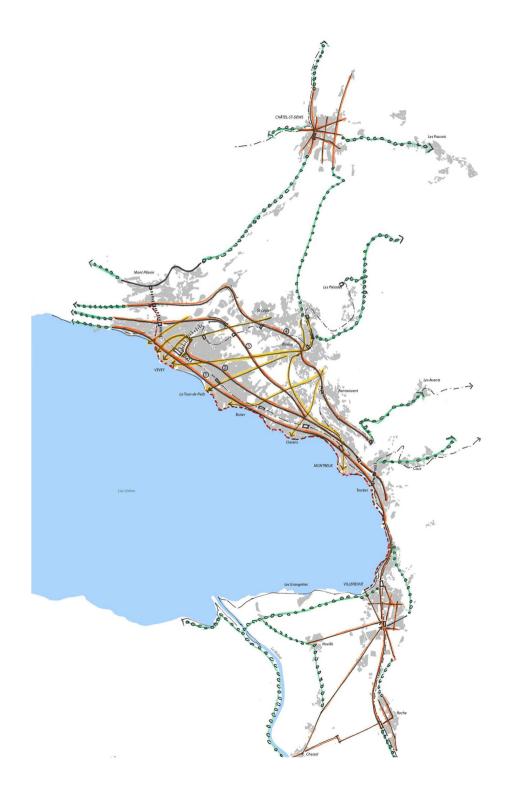
Organiser les transports publics pour mieux desservir et connecter les territoires de l'agglomération



Transports individuels motorisés (TIM)

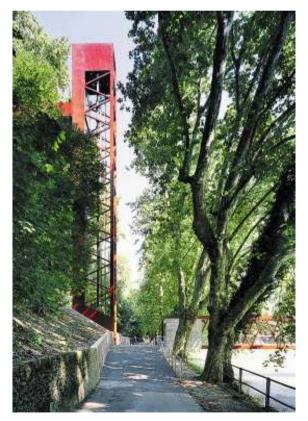
Mieux gérer les transports individuels motorisés avec les infrastructures existantes





Mobilité douce (MD)

Mettre en place un réseau structurant qui joue avec la topographie spéciale de l'agglomération



Ascenseur urbain à Baden (AG)

Mesures infrastructurelles

Des concepts à l'identification mesures : l'exemple du réaménagement de la gare GoldenPass à Vevey (mesure 10.04)

Concept TP:
identification des besoins
en nouvelle infrastructure

Mesure 10.04: Fiche descriptive avec localisation sur plan

Mesure 10.04: Fiche descriptive avec localisation sur plan





Réaménagement de la gare de Vevey proongement quais vers Quest, nouveau quai 3 CFF, acolis | Coût

als 1 et 2 passage sous-voie St-Antoine

Avant 2015

A: 2015-2018

B: 2019-2022

C: long terme

Coût : 12 millions de CHF

Charge TJOM RER 2009 à Vevey direction Lausanne : 5050 voyageurs/jour Charge TJOM GoldenPass 2010 à l'amilyle à Vevey : 2500 voyageurs/jour

Actuellement, tous les accès aux quais sont concentrés dans la partie Est de la Gare. De nouveaux accès aux quais 1 et 2 rationais (voir étage 1) sont prévus depuis le passage sous-voies existant 81-Antoine. Au

avenir. En outre, il riest pas envisageable de conserver le passage à niveau existant dans le cacre du fut minagement (date butlor pour frasaninssement 2015). Jornées techniques: Secteur stratégique de Vevey gare-funiculaire: +1700 hab., +850 emp. (privision provisoire). Montées-Descrites CFF totales gare de Vevey TUCM 2005: 18000 voyageursjour.

Mesures infrastructurelles

Mesures des listes A et B évaluées individuellement selon des critères d'efficacité (CE) par la Confédération

Rivelac: 33 mesures A 93 mio. CHF

26 mesures B 82 mio. CHF

TOTAL 174 mio. CHF

26 mesures C

9 mesures Avant 2015

12 mesures Hors LFInfr

106 mesures au total

Seules les mesures présentant une bonne efficacité peuvent être priorisées en A

Si le projet d'agglo est accepté par la Confédération, le taux de cofinancement global peut être compris entre 30% et 50% des coûts de réalisation des mesures

Mesures infrastructurelles

Principales mesures

TP (21)	 Réaménagement de la gare de Vevey Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis Nouvelle halte GoldenPass entre Fontanivent et Chernex Réaménagement des interfaces TP (Châtel, Vevey, Clarens, Montreux, Villeneuve) Prolongement du trolleybus jusqu'au nouvel hôpital Riviera-Chablais
INT	- Réaménagement de la route cantonale 780a le long du lac
(42)	(plusieurs mesures)
	- Réaménagement de traversées de centres/localités (Jongny, St-
	Légier, Rennaz, Châtel-St-Denis)
	- P+R : Hauteville, Chailly
TIM (1)	- Nouveau parking urbain aux Bosquets à Vevey
MD	- Vélostation à Vevey
(42)	- Ascenseur urbain pour la mobilité douce Charmontey – gare de
(7 2)	Vevey

TOTAL: 106 mesures

Mesures non-infrastructurelles

Mesures importantes pour l'évaluation globale du projet d'agglomération

MIEUX PLANIFIER

Chantiers à mener sur le développement des 9 secteurs stratégiques

Chantier à mener dans le domaine de la mise en valeur de la Nature et du Paysage

MIEUX GÉRER

Mesures de Gestion

- Politique de stationnement, Plans de mobilité d'entreprises, etc.

Mesures Urbanisation

- Coordination avec le Plan directeur cantonal, avec les Plans directeurs communaux, etc.

